

Coordination des Femmes de Samé - Kayes – Mali Développement des activités productives



Depuis plus de 10 ans maintenant, les femmes de l'arrondissement de Samé se sont regroupées pour prendre en main leur destinée et acquérir une réelle indépendance financière leur permettant de répondre aux besoins de leurs familles.

Avec l'appui des Jardins de Cocagne, les 13 groupements qui composent la coopérative ont pu mettre en place des périmètres maraîchers et une caisse d'épargne et de crédit leur permettant l'accès à des moyens pour développer des activités de petit commerce et d'artisanat. Des programmes d'alphabétisation, des stages de formation ont permis l'amélioration des connais-

ces des membres des groupements et leurs facultés à gérer des projets qu'elles développent.

L'analyse de la situation actuelle a permis d'élaborer un nouveau programme allant dans le même sens, à savoir la recherche de l'autonomie par l'accès à des activités économiques simples, pérennes et reproductibles.

La coordination désire d'une part améliorer la capacité collective à produire et d'autre part faciliter l'initiative économique individuelle.

Améliorer la capacité collective de production

Il s'agit de renforcer l'irrigation et d'expérimenter de nouvelles techniques d'élevage laitier :

Renforcer l'irrigation

Les groupements membres de la coordination qui sont proches du fleuve Sénégal cultivent des périmètres horticoles collectifs, les productions de légumes et de fruits étant destinées à la consommation familiale et la vente sur les marchés locaux et à Kayes. Mettant en pratique des techniques adaptées aux dures conditions de la saison sèche et chaude, les femmes pratiquent le maraîchage sur les 12 mois de l'année.

Certains des aménagements sont sous-utilisés par manque de motopompes suffisamment puissantes. Dans le cadre de ce projet, trois périmètres seront équipés de machines adaptées, pour un coût de 31'707 CHF dont 25% correspondront à des prêts réalisés à la caisse locale d'épargne et de crédit.

Cela permettra une augmentation de la production de 50%, du fait de l'augmentation des surfaces cultivées et de l'allongement possible de la période de production.

Faciliter l'initiative économique individuelle

A côté des activités productives, les femmes développent également des projets individuels, dans le domaine du commerce, de l'artisanat ou dans celui de la production agricole.

Cependant, elles se heurtent souvent à des problèmes de moyens financiers qui limitent leurs initiatives. La caisse d'épargne et de crédit que la coordination a mise en place répond en partie cette difficulté proposant des prêts à court terme pour le commerce et le maraîchage.

Cependant, le niveau d'épargne n'est pas suffisant pour envisager des prêts adaptés

Expérimenter de nouvelles techniques d'élevage laitier

Malgré un marché certain à Kayes et dans la région, la production de lait dans la zone de Samé, comme dans l'ensemble du Sahel est réduite et surtout très saisonnière.

Pour diminuer leur dépendance vis-à-vis de l'extérieur et se créer des revenus monétaires, les femmes proposent de mettre en place de petits troupeaux conduits de manière plus rationnelle. Le présent projet vise à expérimenter des techniques au niveau de trois groupements qui suivront des unités de quatre vaches avec une alimentation permettant des lactations plus longues.

L'analyse des résultats permettra de décider de l'évolution ultérieure du projet, à savoir son extension éventuelle vers les autres groupements de la coordination et son développement vers d'autres éléments de la filière (conservation, transformation...).

Le coût du projet est de 4'435 CHF par troupeau avec un bénéfice prévu de 1'800 CHF dès la deuxième année.

à la production agricole, c'est-à-dire avec des durées plus longues et des taux cohérents avec le niveau de rentabilité.

Le projet prévoit donc d'augmenter la capacité financière de la caisse par la mise en place d'un fonds de 31'707 CHF qui sera utilisé pour des prêts à la production, d'une durée maximum de cinq ans (entre 6 à 9 mois pour les prêts actuels) et avec un taux de 8% (contre 25% pour les crédits au commerce).

Ce fonds, géré par les femmes comme le reste de leur caisse, sera abondé chaque année de 30% du résultat net.